



COMPTE RENDU DU CHSCT EXTRAORDINAIRE D'ADMINISTRATION CENTRALE DU 8 DÉCEMBRE 2021 EN VISIOCONFÉRENCE ET EN AUDIOCONFÉRENCE

Le CHSCT d'Administration Centrale s'est réuni sous la présidence de Madame Anne LIRIS, Cheffe de service de la DRH, du Dr Williams JOSSE, de Mme Dayan CISERANE, de Mme Rachida BELAYACHI, de Mme Cécile FAVAREL-GARRIGUES (DFAS), de Mme Nadia SEDRAOUI, de Mme Brigitte BLANQUER, de Mme NDJAKOMO-ZE Reine.

Toutes les organisations syndicales étaient présentes.

L'ordre du jour de la réunion était le suivant :

- **Point d'information sur la situation sanitaire.**

Le quorum étant atteint la séance est ouverte par la Présidente à 9H00.

En l'absence de déclaration liminaire, la Présidente précise que cette réunion extraordinaire s'est imposée du fait de l'évolution de la situation sanitaire. Le virus circule activement sur le territoire et de nouvelles consignes doivent être respectées dans le cadre de cette 5^{ème} vague telles que le port obligatoire du masque dans les bureaux partagés, dans les parties communes, la limitation des réunions en présentiel, le respect des gestes barrières et des jauges. La note du secrétaire général des ministères sociaux du 1^{er} décembre 2021 rappelle ces obligations mais sera complétée par une note qui sera communiquée ce jour aux directions et aux membres du CHSCT.

La présidente demande au Dr JOSSE de présenter les éléments relatifs à la crise sanitaire.

Le Dr JOSSE donne la parole à Mme NDJAKOMO-ZE.

Sur le point épidémique, du 29 novembre au 3 décembre, le taux d'incidence est en forte augmentation : 307 pour 100 000 hab. sur 7 jours soit une augmentation de plus de 60%.

Seules deux régions ont un taux d'incidence inférieur à 50 : - Mayotte, 30 pour 1000 000 ha et 42 en Guadeloupe.

La région PACA enregistre **un taux de 410**, ARA, **387**, CORSE, **381**, OCCITANIE, **327**, pour une moyenne en métropole de 308.

Sur les indicateurs, du 15 novembre au 19 novembre, le taux d'agents en **présentiel à 100%** s'établit à **18 %**, le taux d'agents en **télétravail à 100%** est à **3%**, le taux d'agents en télétravail au moins 1 jour par semaine est de 84 %, le taux d'agents en ASA ou en isolement 7 jours est de 0,2% et le **nombre moyen de jours télétravaillés est de 1,8 par semaine.**

Sur les indicateurs du 22 au 26 novembre, 18 % des agents sont en présentiel à 100%, 3 % des agents sont en télétravail à 100 %, 80 % des agents sont en télétravail au moins 1 jour

par semaine, 0 % d'agent en ASA ou en isolement 7 jours, et le nombre moyen de jours télétravaillés est de 1,7 jours par semaine.

Sur la période du 29 novembre au 7 décembre, 19 % des agents sont en présentiel à 100 %, 3 % en télétravail à 100 %, 83,9 % en télétravail au moins 1 jour par semaine, 0,1 % en ASA ou en isolement 7 jours et le nombre moyen de jours télétravaillés s'établit à 1,8 jours par semaine.

Le Dr JOSSE précise que **le taux d'incidence augmente et va continuer à augmenter si** : les gestes barrières ne sont pas respectés et si l'organisation du travail n'est pas adaptée à la lumière de ces nouveaux taux.

La note du SG en date du 1^{er} décembre met en avant les dix axes de SST QVT et la DRH a réactualisé 9 fiches réflexes – une dernière est en cours de réécriture pour prendre en compte la question des capteurs CO2.

Toutes les fiches sont consultables sur PACo ainsi que la FAQ.

L'offre de soutien psychologique est révisée en interne et en externe et Mme Anne GAMELIN, psychologue du travail de la DREETS des Hauts de France est venue renforcer les services des ministères sociaux.

Mme FAVAREL-GARRIGUES précise que sur les trois sites de l'administration centrale, la ventilation mécanique implique que portes et fenêtres **soient fermées pour garantir le renouvellement de l'air et un débit optimal**. Il est envisagé d'installer les **capteurs CO2** prioritairement dans les salles de réunion, **100 capteurs ont été commandés pour équiper les trois sites et l'hôtel du Châtelet**. Une vérification sera opérée avec les chefs de service en associant les représentants du personnel avant l'installation des capteurs de CO2. Un message sera adressé aux BRHAG en lien avec Mme SEDRAOUI et M. ACHAUME pour les jauges, le nettoyage, les salles, etc.

La présidente ajoute qu'une seconde note viendra compléter celle du 1^{er} décembre pour prendre en compte les annonces du Premier ministre et doit être envoyée aujourd'hui.

En ce qui concerne **la vaccination à Duquesne**, le Dr JOSSE précise que la vaccination doit être réalisée en présence d'un médecin ce qui ne permet pas de la déployer sur les autres sites. Les ministères sociaux ne sont, **ni** un centre de vaccination **ni** un centre de dépistage réglementairement et offre aux agents, sur le site de Duquesne, **la possibilité de bénéficier d'une vaccination avec Pfizer ou Moderna soit 180 doses pour 200 propositions de vaccination**. Les visites en santé au travail sont suspendues pendant cette période sauf urgence compte tenu de l'effectif du service de médecine de prévention.

La présidente remercie les participants et clôt la réunion à 10H05.



Clôture de la réunion à 10H05.